



Flash Info : La Trame Verte et Bleue

Dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, le Ministère de l'Ecologie a lancé sept appels à projet en faveur de la biodiversité. Le dernier proposé concerne **les trames vertes et bleues urbaines**.

Constat : La ville abrite une réelle biodiversité plus ou moins connectée aux espaces périurbains. Pourtant, la Trame verte et bleue (TVB) en milieu urbain est encore peu mise en valeur en tant que telle.

Appel à projet : Dans ce contexte, l'État souhaite soutenir la réalisation d'une dizaine de projets portés par des collectivités locales ou des acteurs compétents sur le sujet. Ces opérations devront s'inscrire dans un projet de territoire intégrant la Trame verte et bleue à l'échelle d'une commune, d'une agglomération, voire à une échelle plus large. Une attention particulière sera portée sur la remise en bon état de friches (industrielles ou portuaires par exemple) contribuant à la TVB.

L'appel à projet concerne deux types de projets :

- **des « opérations de remise en bon état »** : aménagements favorables aux continuités écologiques ou opérations expérimentales de réhabilitation écologique.
- **des « actions d'accompagnement de la mise en œuvre de la TVB en milieu urbain »** : guides de bonnes pratiques, opérations de sensibilisation, études spécifiques...

Date limite de dépôt des dossiers : 10 janvier 2012

Date de sélection des projets retenus : 15 février 2012

Montant maximal par projet : 50 % de subvention par l'État, plafonnée à 200 000€ par projet de remise en bon état, 50 000 € pour les actions d'accompagnement.

Pour plus de renseignements :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/G-Trames-vertes-et-bleues-urbaines.html>